

L'atelier vise à définir un projet de commission qui s'emparerait du sujet de la douleur chronique.

La douleur chronique qu'elle soit en elle-même un handicap où qu'elle soit associée à un handicap crée une situation difficile pour celui qui la subit dans la mesure où elle participe d'abord de la famille des handicaps invisibles et dans la mesure où une situation de détresse particulière peut être associée, épisodiquement ou chroniquement à cette situation de handicap.

Handicap invisible elle est plus souvent niée ou incomprise alors que la situation de détresse à laquelle elle renvoie confronte l'individu et son entourage à un questionnement fondamental.

Le travail est fatigant, le travail doit faire mal, la journée est le théâtre d'une lutte pour la survie... Oui, mais jusqu'à quel point ? La plainte du souffrant questionne un acquis et un conditionnement fondamental de l'homme, l'acceptation de la douleur et sa négation pour triompher dans la lutte pour la survie. Or le douloureux remet lui-même en cause cet acquis et ce conditionnement qu'il finit par désinhiber lorsqu'il commence alors à oser évoquer sa douleur.

La situation de douleur incomprise est compliquée lorsque l'individu évolue dans une société jeune (adolescence, âge adulte...) qui ne comprend pas la douleur pour ne pas l'avoir expérimenté dans sa dimension aliénante et lorsque cette société de jeunes est régulée par une institution qui ne laisse pas à ses membres la possibilité d'exprimer la douleur.

Aborder la douleur comme situation de handicap à résoudre présente plusieurs difficultés.

La médicalisation du sujet est intellectuellement impossible pour la personne qui n'a pas suivi des études médicales. Mais est-elle seulement souhaitable ?

Il ne s'agit pas de prescrire une thérapeutique qui permettrait de soulager la personne douloureuse de la douleur qu'elle subit mais plutôt de réfléchir à l'optimisation de l'insertion sociale de la personne douloureuse chronique.

Dès lors afin d'accomplir cet objectif, l'insertion des personnes douloureuses, il s'agit de définir un plan et les modalités de son exécution.

Un plan qui par principe doit être propre à chaque individu car le projet d'insertion est propre à chacun même si une méthodologie commune doit être élaborée. Il s'agit en effet de définir quelle insertion l'individu recherche et ce qu'il est prêt à sacrifier pour atteindre cette insertion. En somme toute personne est confrontée à cet enjeu mais l'enjeu se trouve dramatisé par la dimension douloureuse du sacrifice.

Si le projet reste individuel et du ressort de choix qui appartiennent à l'intimité de chaque sujet la méthodologie du plan d'exécution, en revanche, semble commune à l'ensemble des sujets douloureux en recherche d'insertion. Il en résulte qu'il peut être défini une méthodologie commune d'exécution. Définir une méthodologie pour la définition du projet individuel semble plus ardu car faire tomber sous le même protocole des projets individuels semble contradictoire. La contradiction n'est qu'apparente car il s'agit de définir un outil méthodologique d'aide aux choix individuels qui ne substitue pas au choix individuel la prescription d'un choix collectif mais apporte une aide à ce qui reste une décision individuelle et libre.

L'enjeu alors de la commission dédiée au handicap moteur serait :

- De tendre vers la définition d'un protocole d'aide à la définition d'un projet de vie et d'insertion des personnes douloureuses chroniques.
  
- De définir une méthodologie d'aide à l'insertion de ses personnes :
  - Pour les personnes elles-mêmes :
    - En apprenant aux personnes douloureuses chroniques à communiquer sur leur douleur, de trouver le juste milieu entre mutisation et approche pathétique
    - En apprenant aux personnes douloureuses à organiser leurs études et leur travail en intégrant la douleur
  
  - Pour les institutions :
    - En produisant des fiches méthodologiques de bonne pratique pour favoriser l'accompagnement des personnes douloureuses chroniques
    - Notamment en produisant une fiche traitant du management de la personne douloureuse chronique.